

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DU LAC LÉMAN

COMITÉ CENTRAL

~~~~~

VEVEY-PLAN....., le 2 février 1940.....

Monsieur G. AEGLER, Président

de la Section de Sauvetage de Coppet

C O P P E T  
=====

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 31 écoulé. J'ai pris note que le rapport du 2ème semestre de votre Section me parviendra sous peu et je vous en remercie; à ce propos je vous prie de rectifier ma lettre du 22 janvier 1940 qui porte 6 insignes alors que c'est 8 qui vous ont été livrées à votre demande par votre lettre du 12 juillet 1939, il y a donc tantôt 6 mois, votre compte s'établit donc comme indiqué à frs. 22.-- pour ce poste.

D'autre part vous attendez une réponse à la mise au point faisant l'objet de la deuxième partie de votre lettre pré-rappelée. C'est volontiers que je le fais car il ne doit subsister aucun malentendu entre le président d'une Section chère entre toutes au trésorier central accomplissant, au plus près de sa conscience, la lourde tâche qui lui a été confiée.

Le principal n'est pas pour moi, que par suite de circonstances que je connais et comprends parfaitement, vous ne soyez en mesure de m'adresser dans les délais prescrits vos rapports, le principal est que l'on veuille bien me prévenir à l'expiration de ce délai qu'il y aura du retard et c'est tout; que ce retard soit d'un

# SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DU LAC LÉMAN

## COMITÉ CENTRAL

~~~~~

VEVEY-PLAN....., le 2 février 1940.....

Monsieur G. AEGLER, COPPET

mois ou de 6 cela m'est égal car je reporte la régularisation comptable au trimestre suivant. Effectivement mon collègue M.D.Blanc m'a transmis votre carte du 22 janvier où vous vous excusiez du retard, mais cette carte m'est parvenue après le départ de ma lettre du 28.

Je sais encore que votre trésorier M. Raymond Roud n'est pas mobilisé et qu'il aurait dû seconder plus efficacement son président absent, mais permettez-moi d'ajouter ceci, mon cher collègue : je suis également militarisé depuis le début de septembre à mon poste et malgré un surcroît de besogne considérable, imposé par diverses obligations militaires et civiles, qui m'a été impartis, je trouve, Dieu sait comment, le temps de m'occuper de la Société de Sauvetage et d'en tenir les comptes et la comptabilité. Je n'ai pas 31 membres à contrôler mais plus d'un millier. Vous comprendrez mieux, je l'espère, après ce qui précède, l'interpellation un peu vive, je le reconnais volontiers de ma lettre du 28.

Je vous dirais enfin que même des Sections françaises ont tenu à m'adresser à temps voulu leurs rapports de fin d'année.

Lorsque les circonstances deviennent difficiles, et plus elles le deviennent, c'est alors que l'on voit à l'oeuvre les hommes de valeur et certes je vous range parmi eux, c'est pourquoi je ne retiens aucunement les vétilles de démission que vous croyez, mon cher collègue, devoir agiter pour faire rentrer dans sa coquille votre humble serviteur, le trésorier central.

Je présume que cette inoffensive passe d'armes n'aura pu que contribuer à renforcer l'estime mutuelle que nous nous portons et c'est dans ses sentiments que je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, ma cordiale et sincère amitié.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DU LAC LÉMAN
Le Trésorier central


